

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 52 (1944)  
**Heft:** 4

**Vereinsnachrichten:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

est entré au musée de Nyon, tandis que les parties intactes du squelette seront étudiées au laboratoire d'anthropologie de l'Université de Genève.

La nécropole burgonde de « Feuilleuse » ou « Folliausaz » est connue depuis longtemps, mais elle est donnée souvent à tort comme située dans la commune de Bursins. Dans la région, on cite (*cf. Viollier, Carte archéologique de canton de Vaud*) plusieurs nécropoles dont quelques pièces sont déposées au musée de Lausanne. Cependant il est exclu qu'il y ait eu des tombes dans les lieux dits « Châtelard » et « Césille » (ou « Cizille »), comme publié jadis. Par contre, l'endroit dénommé « Châtillon », qui se trouve toucher la Feuilleuse, au nord de celle-ci, contient aussi des tombes qui font certainement partie d'une même et unique nécropole, celle de Feuilleuse. La carrière située en cet endroit a malheureusement entamé ce cimetière, dont il existe certainement encore de nombreuses tombes. P. BOUFFARD.

---

---

## Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

*Assemblée générale du samedi 10 juin 1944, au Palais de Rumine, à Lausanne*

M. Edgar Pelichet, président, ouvre la séance à 15 heures devant une centaine de personnes et salue tout particulièrement la présence de M. Eugène Mottaz, président d'honneur.

Au cours de l'année écoulée, la société a perdu huit de ses membres :

MM. Octave Chambaz, instituteur, Rovray ;  
Jean-Jacques Dubois, Nyon ;  
Paul Henchoz, ancien instituteur, Glion ;  
Henri Laeser, député et journaliste, Lausanne ;  
Victor Magnin, ancien instituteur, La Tour-de-Peilz ;  
François Reichlein, Fribourg ;  
Pierre Rochat, conseiller national, Lausanne ;  
Théodore Rouffy, ancien professeur, Lausanne.

Le président rappelle leur souvenir et insiste sur l'activité que plusieurs d'entre eux n'ont cessé de déployer au sein de la société. L'assemblée honore leur mémoire en se levant.

Le président présente un bref rapport sur l'exercice de l'année. Il se félicite de ce que davantage de personnes s'intéressent, aujourd'hui, chez nous, aux choses du passé, de ce que plusieurs jeunes — et même un collégien — ont demandé à entrer dans la S.V.H.A., de ce que la *Revue historique vaudoise* paraît depuis un an sous une forme nouvelle et plus attrayante. A la fin de 1943, l'effectif des membres de la société atteint le chiffre de 426. Il est en nette augmentation sur l'année dernière et cette augmentation semble vouloir se poursuivre en 1944. C'est là la condition indispensable à la vie de la S.V.H.A. L'effort de ses membres doit porter sans cesse de ce côté et les progrès accomplis au cours de l'année écoulée ne peuvent que les inciter à le poursuivre encore.

La gestion du comité, les comptes et le rapport des vérificateurs sont approuvés sans réserve. L'exercice 1943 boucle avec un boni de fr. 335.58. La fortune de la société s'élève à fr. 7270.— ; le fonds des illustrations possède fr. 577.85.

Dix candidats demandent leur admission : Mme Lily Mercanton, à Lausanne ; Mlle Anne-Lise Reinbold, conservateur du Musée archéologique cantonal, à Lausanne ; Mlle Marguerite Zahnd, institutrice, à Lausanne ; M. Emile André, architecte, à Lausanne ; M. Gustave-Henri Bornand, ingénieur forestier, à Baulmes ; M. le Dr Jean-David Buffat, à Lausanne ; M. Albert Colelough, industriel, à Chavannes-Renens ; M. Louis Defferrard, professeur, à Lausanne ; M. Louis Grivel, archiviste de la Ville de Lausanne, à Lausanne ; M. Paul Reinbold, professeur à l'Université, à Lausanne. Ils sont tous admis à l'unanimité des membres présents.

La partie administrative étant terminée, le président donne la parole à M. Marc-R. Sauter qui, à propos de Chamblandes et des Burgondes, traite excellemment de *L'anthropologie et la préhistoire*. Insistant avec courage sur l'absolute nécessité d'une active collaboration entre archéologie et anthropologie, il montre que cette dernière a sa place dans la recherche historique. Rappelant les travaux de Troyon, de His, de Morel-Fatio et de Schenk, et la difficulté qu'on rencontre si souvent à dater les tombes découvertes parce que le mobilier n'en est pas toujours caractéristique, il demande qu'on ne craigne pas alors de donner la parole à l'anthropologie.

Après un rapide examen des types de Chamblandes, qui sont de petite taille (158 cm. en moyenne) et dolichocéphales, M. Sauter entraîne ses auditeurs à la suite des Burgondes, de leur départ de Scandinavie jusqu'à leur arrivée en « Sapaudia » au cours du V<sup>e</sup> siècle. Ils ne constituent déjà plus, à cette époque, une race homogène ; ils se sont mêlés aux indigènes des régions qu'ils ont traversées et nous savons, en particulier, que la loi Gombette autorisait les mariages entre Burgondes et Gallo-romains. L'anthropologie des régions habitées par les Burgondes au haut moyen âge révèle que presque

tous les crânes retrouvés sont mésocéphales. Il faudrait pouvoir les comparer avec des crânes datant des premières migrations, mais les Burgondes ayant coutume, à l'origine, d'incinérer leurs morts, ces restes sont extrêmement rares et l'on n'a guère retrouvé que quelques crânes dolichocéphales seulement, semblables à ceux des Suédois de l'âge du fer. La comparaison peut être faite aussi par rapport aux populations indigènes de l'âge du fer, elles aussi mésocéphales. Etant donné que c'est le type brachycéphale qui est dominant chez les colons romains, on pourrait en conclure que l'apport burgonde aurait ainsi modifié la population helvético-romaine et l'aurait ramenée à ce qu'elle était à l'âge du fer.

Cette influence n'a été que passagère. Les populations du canton de Vaud médiéval, comme celles de la Savoie, sont brachycéphales. L'anthropologie et l'histoire se rencontrent parfaitement sur ce point : les Burgondes ont abandonné leur langue pour le latin, ils ont cédé le pas aux indigènes, c'est la race alpine qui a dominé. Peut-être toutefois, faut-il voir dans nos compatriotes du Jura bernois de type dolichocéphale les dernières traces du passage des Burgondes ?

Une charmante étude de M. Henri Perrochon sur *Le journal d'un poète romantique vaudois* introduit ensuite l'assemblée dans l'intimité d'Henri Durand, « un lamartinien qui serait en même temps disciple de Vinet ». Après avoir brossé le portrait du jeune homme hypersensible attiré par la musique et la littérature, après avoir fait revivre le Lausanne où Sainte-Beuve donne son cours sur Port-Royal, M. Perrochon lit nombre d'extraits des agendas dans lesquels Henri Durand notait ses réflexions tout à côté des moindres événements de la vie quotidienne. Et l'on passe de Lausanne, où « la poésie fleurit comme une fleur naïve » (Sainte-Beuve), à l'Allemagne que Durand parcourt en 1840 et 1841 et dont il ne revient, plus mûr, plus apte à traduire — en grand poète peut-être — les sentiments intimes de sa génération, que pour mourir à vingt-trois ans, le 13 février 1842.

La séance est levée à 16 h. 30.

J. C. B.

---

Réunion d'été, à Yverdon, le samedi 2 septembre 1944

C'est sous une pluie diluvienne, et qui ne cessa pas un instant de toute la journée, que plus de quatre-vingts membres de la « Vaudoise » se sont réunis à Yverdon.

La jolie salle du conseil, à l'Hôtel de Ville, était pleine à craquer lorsque, à 10 h. 45, M. Edgar Pelichet, président, ouvrit la séance en rappelant brièvement le beau passé de la « capitale du Nord ». Une société d'histoire se sent vraiment chez elle à Yverdon : n'y a-t-on pas retrouvé des traces d'habitations de l'époque néolithique ! L'agglomération helvète, le *vicus* romain, le *Castrum Ebrodunense* de la Table de Peutinger, détruit au début du Ve siècle par une

invasion barbare mais où l'on trouve déjà des chrétiens au VI<sup>e</sup> siècle, la petite localité du moyen âge, qui dépend de l'évêque de Lausanne et qui voit se construire, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, le château que certains attribuent à Conrad de Zaehringen, la ville neuve d'Yverdon enfin, fondée par Pierre de Savoie, entourée de remparts dès 1260, dotée de franchises spéciales en 1328, n'y a-t-il pas là de quoi tenter archéologues et historiens ?

Huit nouveaux membres sont admis dans la société, à savoir : Mme Marie Feihl-Jaton, à Moudon ; Mlle Lucienne Longchamp, maîtresse à l'Ecole de commerce, à Lausanne ; M. André Cuendet, à Sainte-Croix ; M. Charles Jaccard, à Sainte-Croix ; M. le pasteur Marcel Martin, à Dompierre ; M. Ulysse Péclard, conseiller national, à Yverdon ; M. Pierre-L. Wanner, professeur, à Lausanne ; M. André Yersin, professeur, à Payerne.

Puis la parole est à M. le Dr Samuel Cuendet, pour présenter à l'assemblée son étonnant confrère et ancêtre, le *Docteur Jean-Charles Develay (1784-1854)*. Fils d'un négociant d'Yverdon, Jean-Charles Develay étudie la médecine à Paris lorsqu'il se laisse emporter par on ne sait quel désir d'aventure et, excellent cavalier, s'engage dans un régiment polonais de cavalerie : il suit Napoléon à travers l'Europe pendant plus de dix ans. Demi-solde après les Cent-Jours, il reprend ses études sous des maîtres tels que Broussais, Gall, Laennec, Lefranc, et vient enfin s'établir à Yverdon en 1820. Une remarquable amputation de cuisse, effectuée dans des conditions à faire frémir patients et médecins, lui fournit matière à une nouvelle thèse, et lui vaut, à Paris, son trentième titre : un doctorat en chirurgie !

Et le docteur Cuendet de donner à ses auditeurs de larges extraits des registres, papiers et lettres de Jean-Charles Develay, et de faire revivre un moment l'Yverdon de la première moitié du siècle passé. Le célèbre chirurgien se marie, a une nombreuse clientèle, s'intéresse aux affaires du pays, connaît la réussite... et aussi les difficultés et les déceptions : trois ans de bannissement par exemple, pour avoir lu en privé, à Orbe, avec quelques amis, l'épître aux Galates ! Mais rien ne sera jamais plus dur pour lui, qui déteste les Bourbons, que de voir au bas du diplôme de la Légion d'honneur qui lui a été accordé par l'« Empereur », la signature de Louis XVIII.

Une savante et combien captivante démonstration de M. Denis Van Berchem sur *Le culte de Jupiter en Suisse* mit fin à la série des communications. On en trouvera le texte, légèrement développé, dans ce même numéro de la *Revue historique vaudoise*.

A l'issue du dîner préparé avec beaucoup de soin par l'ami de l'histoire et des historiens qu'est le propriétaire de l'Hôtel du Paon, d'aimables paroles furent échangées entre M. Edgar Pelichet, M. Ulysse Péclard, syndic d'Yverdon, M. Delarue, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, M. le pasteur Julien Bourquin, délégué de la Société neuchâteloise d'histoire.

La visite de la ville prévue pour l'après-midi fut celle de quelques monuments seulement, la pluie inexorable interdisant la moindre promenade.

Sous la conduite de MM. Michaud et Poget, on passa de l'église — où M. Piaget, organiste, réservait à chacun la surprise d'un très beau concert, — au château et au musée. Et la journée prit fin dans les salons du Cercle d'Yverdon, où la municipalité et quelques amis de la « Vaudoise » avaient préparé à leurs hôtes une réception dont l'abondance tenait, elle aussi, du passé.

J. C. B.

---

## CHRONIQUE

---

Mgr Besson avait communiqué à la Société vaudoise d'histoire, le 31 octobre 1917, une étude relative à une *Croix-amulette découverte à la cathédrale* le 29 novembre 1910, lors des fouilles effectuées dans le sous-sol de l'édifice. *La Revue historique vaudoise* en parla en 1918 (pages 30-31). Mgr Besson en donna une photographie dans son livre sur *Nos origines chrétiennes* (p. 82), de même que M. Paquier dans son intéressant ouvrage : *Le Pays de Vaud des origines à la conquête bernoise* (I, p. 70). M. W. Deonna, directeur du Musée d'art et d'histoire de Genève, consacre à cet objet qui se trouve au musée de Lausanne, une grande et savante étude sous le titre : *Abra, Abraca, la croix-talisman de Lausanne*, dans le dernier volume de *Genava* (XXII, 1944, imprimerie A. Kundig, à Genève) ; il l'accompagne d'un superbe hors-texte plus clair que les gravures citées ci-dessus. « Cette croix, d'après Mgr Besson, est un objet de superstition, reste du paganisme, que les conciles du haut moyen âge n'ont cessé de condamner, sans obtenir toujours le succès désiré. » Pour M. Deonna, cette croix est chrétienne, comme était chrétien celui qui la portait, peut-être vers les VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles de notre ère ou plus tard encore. Mais la croix n'est-elle pas un vieux symbole païen et, christianisée, ne continue-t-elle pas à s'unir à d'autres symboles antérieurs?... C'est ainsi que « l'*abracadabra* mystique qui paraît en certaines de ses variantes sur la croix de Lausanne, s'est maintenu jusque dans les temps modernes, et a même fourni à la langue française le mot *abracadabrant*. Combien peu, aujourd'hui, en connaissent l'origine? »

L'assemblée générale annuelle de l'*Association pour la restauration du château de Chillon* a eu lieu le samedi 7 octobre à Chillon sous la présidence de M. Perret, chef du Département de l'instruction publique, avec M. Guignard, chef de service, comme secrétaire.